

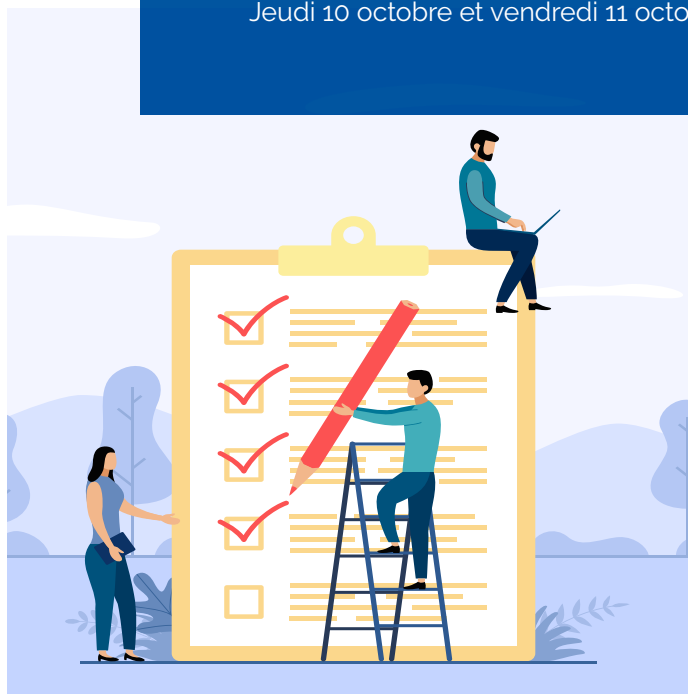


Journées d'études internationales de la DAP

PROGRAMME

L'ÉVALUATION DES PERSONNES PLACÉES SOUS MAIN DE JUSTICE : GENÈSE, USAGES, ENJEUX

Grand auditorium du carreau du Temple, 75003 Paris
Jeudi 10 octobre et vendredi 11 octobre 2019



Pour les personnels
de l'administration
pénitentiaire, ce colloque
figure dans le Livret
Individuel de Formation.

**Inscription libre
mais obligatoire**
à l'adresse suivante :
jei.dap@justice.gouv.fr

Pour plus d'informations
justice.gouv.fr



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

L'évaluation des personnes placées sous main de justice

Genèse, usages, enjeux

L'évaluation des personnes est au cœur des politiques pénales. Elle aide l'administration pénitentiaire à assurer ses missions d'insertion, de probation et de sécurité par une meilleure connaissance de la personne placée sous main de justice. Néanmoins elle pose de nombreuses questions, tant déontologiques que pratiques sur ses usages et sur ses effets, qui seront abordées durant ces journées.

Ainsi, qu'évalue-t-on et à quelles fins ? L'évaluation peut-elle rendre compte de la diversité des parcours et des individus ? Sur quels savoirs et techniques repose l'évaluation ? Enfin, quels usages en sont faits ? Tant au sein du milieu ouvert que du milieu fermé, il convient d'interroger la prise en compte de l'évaluation dans la chaîne pénale, aussi bien que la manière dont les personnes sous main de justice et les professionnels de la justice se l'approprient ou y résistent.

Ces journées d'études entendent présenter ces enjeux grâce aux interventions d'historiens, de sociologues, de juristes, de psychologues et de praticiens. Le débat sera nourri de comparaisons internationales et interinstitutionnelles.

Jeudi 10 octobre 2019

9h - 9h30

Accueil des participants

9h30 - 9h45

Ouverture institutionnelle

Nicole Belloubet, garde des Sceaux (sous réserve).

9h45 - 10h10

Introduction générale

La place et le sens de l'évaluation dans les sociétés contemporaines, **Philippe Artières**, historien, directeur de recherche au CNRS, Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux (IRIS), EHESS.

10h10 - 12h30

Session 1: L'histoire de l'évaluation dans la justice

Présidente de session: **Virginie Gautron**,
maîtresse de conférences en droit, université de Nantes.

L'évaluation des personnes placées sous main de Justice s'inscrit dans une histoire longue. Les savoirs, les outils, les institutions et les catégories de l'évaluation n'ont eu de cesse d'évoluer. Ainsi, le Centre National d'Evaluation, créé en 2011, se situe dans la lignée du centre de triage de Fresnes créé en 1950, devenu Centre National d'Orientation (CNO) en 1951. Cette première session vise à rendre compte de l'institutionnalisation progressive de l'évaluation et des controverses savantes qui l'entourent.

- Genèse de l'évaluation: l'histoire du CNO de Fresnes, **Jean-lucien Sanchez**, chargé d'études en histoire, DAP, Laboratoire de recherche et d'innovation.
- Sociologie des controverses scientifiques autour de l'évaluation, **Julien Larregue**, ATER en sociologie, Institut des sciences sociales du politique, CNRS - ENS Paris-Saclay.

Échanges avec la salle

11h10 - 11h25

Pause

- Évaluation et contrôle du jeune délinquant dans la France et les États-Unis du premier XX^e siècle, **Guillaume Perissol**, chercheur en histoire, ENPJJ.
- L'évolution des pratiques évaluatives en SPIP, **Laurent Theoleyre**, directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation du Rhône.

Échanges avec la salle

12 h 30 - 14 h

14 h - 15 h 45

15 h 45 - 16 h

16 h - 17 h 30

Déjeuner libre

Session 2: Les outils de l'évaluation

Président de session: **Géraud Delorme**, sous-directeur de l'expertise.

Si l'évaluation s'impose dans les politiques pénales et dans la gestion quotidienne des établissements pénitentiaires, il importe de comprendre son élaboration et les méthodologies sur lesquelles elle s'appuie. Comment procéder à l'évaluation des personnes placées sous main de justice ? Quels sont les outils disponibles ? Quels sont les usages professionnels des grilles d'évaluation ? Évalue-t-on de la même manière en détention et en milieu ouvert ? Cette session entend analyser les pratiques de l'évaluation et ses outils.

- Les outils d'évaluation de la probation: spécificités et appropriations par les professionnels, **Sophie Desbruyères**, conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation, SPIP de Paris.
- Présentation du guide de l'évaluation, **Patricia Théodose**, adjointe à la sous-directrice de l'insertion et de la probation
- Quelle position adopter face aux questions soulevées par l'évaluation du risque de récidive ? **Valérie Moulin**, maîtresse de conférences, CHUV (centre hospitalier universitaire Vaudois), responsable unité de recherche en psychiatrie et psychologie légales.
- La place des quartiers arrivants dans le processus d'évaluation, **Christophe Piron**, surveillant, maison d'arrêt de Fresnes.

Échanges avec la salle

Pause

Session 3: Individualiser, différencier, orienter

Président de session: **Christophe Millescamps**, directeur des services pénitentiaires, directeur de l'ENAP.

L'évaluation est mobilisée à des fins d'individualisation de la peine. Elle permettrait de mieux identifier les difficultés de chaque personne mais aussi ses ressources et ses compétences afin de l'orienter vers des régimes de détention adaptés. Néanmoins, l'évaluation et l'orientation qui en découle génèrent aussi des risques – tels que la stigmatisation – qui sont à interroger.

17 h 30 - 19 h

- L'usage de l'évaluation au CNE dans le parcours d'exécution des peines. **Gwenaëlle Lehenaff**, directrice pénitentiaire d'insertion et de probation, Centre national d'évaluation, Réau.
- Les outils actuariels pour mieux orienter ? **Marion Grosini**, docteure en sociologie, université de Rouen Normandie.
- Usages de l'évaluation dans les parcours scolaires, **Séverine Chauvel**, maîtresse de conférences en sociologie, université Paris-Est-Créteil.

Échanges avec la salle

Session 4: Gérer les risques de dangerosité

Président de session: **Ivan Gombert**, chef du Laboratoire de recherche et d'innovation, DAP.

Cette session aborde une autre fonction centrale de l'évaluation à savoir l'identification des facteurs de dangerosité. L'évaluation s'est en effet développée historiquement pour apprécier la dangerosité des criminels à la fin du XIX^e siècle. Néanmoins, la notion de dangerosité ne va pas sans soulever des questions concernant aussi bien sa définition que ses implications en termes de libertés fondamentales des détenus.

- L'évaluation des auteurs d'infraction atteints d'un trouble mental en Belgique : de la dangerosité au risque ? **Yves Cartuyvels**, professeur de droit pénal et de criminologie, université Saint-Louis-Bruxelles.
- La dangerosité de la notion de dangerosité en droit pénal, **Christine Lazerges**, professeure de droit émérite à l'université Paris 1, ancienne présidente de la CNCDH.
- Les stratégies des détenus face aux évaluations, **Aude Leroy**, docteure en sociologie, ENS Cachan.

Échanges avec la salle

Vendredi 11 octobre 2019

9h30 - 12h

Session 5 : Évaluation des risques de violence

Présidente de session: **Annie Kensey**, cheffe du Bureau de la donnée, DAP.

Cette session aborde l'évaluation des risques de violence. Il s'agit d'une part de la violence hétéroagressive, dirigée contre autrui. Cette problématique sera abordée à travers la question des détenus identifiés comme radicalisés. Leur prise en charge complexe s'est accompagnée d'un développement spécifique des pratiques d'évaluation. Il s'agit d'autre part de la violence autoagressive, dirigée contre soi-même.

- Évaluer les risques de radicalisation, retour d'expérience sur le QER de Fleury-Mérogis, **Raphaëlle Cade**, directrice des services pénitentiaires, directrice d'un bâtiment, maison d'arrêt de Fleury-Mérogis.
- Les détenus en QER, de l'évaluation au renseignement pénitentiaire ? **Gilles Chantraine**, sociologue, chargé de recherche au CNRS ; **David Scheer**, criminologue, Centre de recherche pénalité, sécurité et déviations de l'université libre de Bruxelles (CRPSD, Belgique).

Échanges avec la salle

.....
Pause
.....

- L'administration pénitentiaire face à l'évaluation des risques suicidaires, **Éric Pechillon**, professeur de droit, université Bretagne Sud.
- L'évaluation des risques autoagressifs d'un point de vue psychiatrique, **Frédéric Meunier**, psychiatre, SMPR, centre hospitalier le Vinatier.

Échanges avec la salle

12h - 12h30

Propos de clôture

Roland Gori, psychanalyste, professeur émérite de psychopathologie clinique à l'université d'Aix Marseille.

